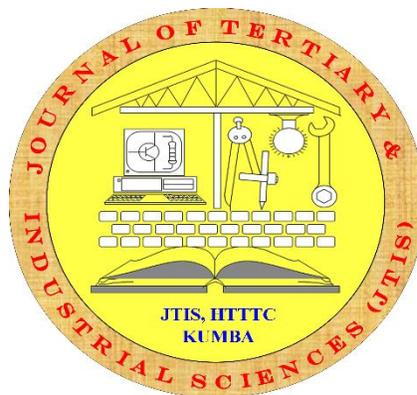


ISSN 2709-3409 (Online)

JOURNAL OF TERTIARY AND INDUSTRIAL
SCIENCES

ARTS

A MULTIDISCIPLINARY JOURNAL OF THE HIGHER TECHNICAL TEACHERS'
TRAINING COLLEGE, KUMBA



VOLUME 5, NUMBER 2
JUNE, 2025

PUBLISHER:
HIGHER TECHNICAL TEACHERS' TRAINING COLLEGE (HTTTC)

UNIVERSITY OF BUEA

P.O Box: 249 Buea Road, Kumba

Tel: (+237) 33354691 – Fax: (+237) 33354692

Email: editor@jtis-htttcubuea.com

Website: <https://www.jtis-htttcubuea.com>

EDITORIAL BOARD

Supervision:

Professor Ngomo Horace Manga
University of Buea

Editor-in-Chief:

Prof. Akume Daniel Akume, University of Buea, Cameroon

Associate Editors:

Prof. Ebune B. Joseph, University of Buea, Cameroon

Prof. Defang Henry, University of Buea, Cameroon

Prof. Lissouck Daniel, University of Buea, Cameroon

Advisory Editors:

Prof. Tabi Johannes Atemnkeng, University of Buea, Cameroon

Prof. Leno Doris, University of Buea, Cameroon

Prof. Lyonga N. Agnes Ngale, University of Buea, Cameroon

Members of the Editorial Board:

Prof. Yamb Belle Emmanuel, University of Douala, Cameroon

Prof. Ambe Njoh Jonathan, University of South Florida, USA

Prof. John Akande, Bowen University, Nigeria

Prof. Talla Pierre Kisito, University of Dschang, Cameroon

Prof. Rosemary Shafack, University of Buea, Cameroon

Prof. Njimanted Godfrey Forgha, University of Bamenda, Cameroon

Prof. Nzalie Joseph, University of Buea, Cameroon

Prof. Mouange Ruben, IUT University of Ngaoundere, Cameroon

Prof. Boum Alexander, University of Buea, Cameroon

Prof. Patrick Wanyu Kongnyuy, University of Bamenda, Cameroon

Prof. Tchuen Ghyslain, IUT Badjoun, University of Dschang, Cameroon

Prof. Rose Frii-Manyi Anjoh, University of Buea, Cameroon

Prof. Foadieng Emmanuel, University of Buea, Cameroon

Prof. Tchinda Rene, IUT Badjoun, University of Dschang, Cameroon
Prof. Tabi Pascal Tabot, University of Buea, Cameroon
Prof. Katte Valentine, University of Bamenda, Cameroon
Prof. Zinkeng Martina, University of Buea, Cameroon
Prof. Obama Belinga Christian Theophile, University of Ebolowa, Cameroon
Prof. Nkongho Anyi Joseph, University of Buea, Cameroon
Prof. Cordelia Givechek Kometa, University of Buea, Cameroon
Prof. Ngouateu Wouagfack Paiguy, University of Buea, Cameroon
Prof. Tchakoutio Alain, University of Buea, Cameroon
Prof. Morfaw Bertrand, University of Buea, Cameroon
Prof. Tamba Gaston, IUT University, Douala, Cameroon
Prof. Koumi Simon, ENS, Ebolowa, University of Yaounde I
Prof. Ajongakoh Raymond, University of Buea, Cameroon
Prof. Ntabe Eric, University of Buea, Cameroon
Prof. Kinface Juetsa Aubin, University of Buea, Cameroon
Prof. Bahel Benjamin, University of Buea, Cameroon
Prof. Agbortoko Ayuk Nkem, University of Buea, Cameroon
Dr. Abanda Henry Fonbiyen, Oxford Brookes University, UK
Dr. Luis Alberto Torrez Cruz, University of Witwatersrand, South Africa
Dr. Negou Ernest, University of Buea, Cameroon
Dr. Aloyem Kaze Claude Vidal, University of Buea, Cameroon
Dr. Mfombep Priscilla Mebong, University of Buea, Cameroon
Dr. Asoba Gillian, University of Buea, Cameroon
Dr. Massa Ernest, University of Buea, Cameroon
Dr. Mouzong Pemi, University of Buea, Cameroon
Dr. Orock Fidelis Tanyi, University of Buea, Cameroon
Dr. Wanie Clarkson Mvo, University of Bamenda, Cameroon
Dr. Molombe Jeff Mbella, University of Buea, Cameroon
Dr. Emmanuel Tata Sunjo, University of Buea, Cameroon
Dr. Ndi Roland Akoh, University of Yaounde I, Cameroon
Dr. Nkenganyi Fonkem Marcellus, University of Buea, Cameroon
Dr. Hannah Kolle, University of Buea, Cameroon
Dr. Kamda Silapeux Aristide, University of Buea, Cameroon
Dr. Roland Ndah Njoh, University of Buea, Cameroon

Managing Editor:

Dr. Negou Ernest, University of Buea, Cameroon

CONTENTS

HTTTC CONFERENCE 2025 PROCEEDINGS.....	1
SCIENCE OF EDUCATION.....	2
PARENTING STYLES AND ITS EFFECTS ON STUDENT MISCONDUCT IN SECONDARY SCHOOLS IN THE BUEA MUNICIPALITY.....	3
AJONGAKOH Raymond BELLA, Ph.D.....	3
GUIDANCE COUNSELLING.....	25
ANALYSING THE TRAINING OF GUIDANCE COUNSELLORS IN CAMEROON UNIVERSITIES: THE CASE OF THE HIGHER TECHNICAL TEACHERS’ TRAINING COLLEGE (HTTTC) KUMBA.....	26
Dieudonne NEBANE (PhD) ¹ , PENANJE NKEPANG NGWING ²	26
SOCIAL ECONOMY AND FAMILY MANAGEMENT.....	48
PHYSICOCHEMICAL CHARACTERISTICS, PHYTOCHEMICAL COMPOUNDS AND SENSORY PROPERTIES OF HARD CANDIES MADE WITH PINEAPPLE (<i>Ananas comosus</i> L.), ORANGE (<i>Citrus sinensis</i> L.) AND PAPAYA (<i>Carica papaya</i> L.) FRUIT JUICES.....	49
Aristide Guillaume Silapeux Kamda, ^{1,2} Solange Chiakeh ¹ , Gillian Asoba ¹ , Samuel Metugue ¹ , Fidelis Ebong ¹ , Jarnette Rosine Wong Afana ¹ and, Pierre Marie Tefack ²	49
ECONOMICS AND MANAGEMENT SCIENCES.....	67
USAGES DES TIC ET MOBILISATION DES RECETTES FISCALES INTERIEURES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE.....	68
VANGVAIDI Albert, DAZOUE DONGUE Guy Paulin, HASSANE MAHAMAT CHOUKOU.....	68
URBANIZATION, FINANCIAL DEVELOPMENT, AND ENVIRONMENTAL QUALITY IN SUB-SAHARAN AFRICA: AN EMPIRICAL ANALYSIS USING THE STIRPAT MODEL.....	98
Moïse DJEPANG KOUAMO.....	98
LAW.....	137
THE LEGAL FRAMEWORKS FOR THE FIGHT AGAINST TORTURE IN CAMEROON: AN ASSESSMENT OF THE EFFECTIVENESS OF THEIR APPLICABILITY.....	138
Akamin Asonga Patrick, PhD,.....	138
ARTS.....	160
LES ÉCARTS DE LA PONCTUATION DANS PAUL BIYA L’APPEL DU PEUPLE- THE PEOPLE’S CALL: LES CAS DU POINT D’EXCLAMATION ET DU POINT...161	161
Kamwo Kamdem Beatrice.....	161

ARTS

LES ÉCARTS DE LA PONCTUATION DANS PAUL BIYA L'APPEL DU PEUPLE-THE
PEOPLE'S CALL: LES CAS DU POINT D'EXCLAMATION ET DU POINT

Kamwo Kamdem Beatrice
Department of French

Faculty of Arts

Université de Buea, Cameroun

E-mail: kamwobeatrice00@gmail.com

Pour citer: Kamwo (2025). LES ÉCARTS DE LA PONCTUATION DANS PAUL BIYA L'APPEL DU PEUPLE-THE PEOPLE'S CALL: LES CAS DU POINT D'EXCLAMATION ET DU POINT. *Journal of Tertiary and Industrial Sciences (JTIS)*, 5(2), 161-175.

<https://doi.org/10.5281/zenodo.15743736>

Submission Date: 27/03/2025

Acceptation Date: 26/05/2025

Résumé

Cet article tente d'étudier l'usage du signe de ponctuation et surtout des écarts d'usage du point d'exclamation (!) et du point (.) dans sept textes sélectionnés dans *Paul Biya, l'appel du peuple/The people's call (PBAP)*. Il s'appuie sur différents textes/discours lus pendant des années et à différentes occasions. Les déviations liées à la ponctuation y sont présentes et font l'objet dans le cadre du présent article, d'une analyse selon la norme grammaticale. De ce fait, nous avons observé plusieurs types de déviations dont l'absence d'une part, du point d'exclamation (!) et du point (.) et d'autre part, l'usage de la virgule (,) en lieu et place du point d'exclamation, dans tout un texte. Au final, une proposition didactique est suggérée pour résoudre le problème observé. Cette étude contribue in fine à attirer l'attention des acteurs et producteurs des textes/discours afin qu'ils prennent des mesures nécessaires pour remédier aux problèmes constatés.

Mots-clés : ponctuation, production écrite, français, écart, point d'exclamation, point

Abstract

This article attempts to study the use of the punctuation signs, especially the deviations in the use of the exclamation mark (!) and the full stop (.) in seven texts selected in *Paul Biya, l'appel du peuple-The people's call (PBAP)*. It is based on different texts/speeches read over a period of years and on different occasions. The deviations links to punctuation are present. They are then analyzed according to the grammatical norms. As a result, we observed several types of deviations, so absence on the one hand of the exclamation mark (!) and the

point and on the other hand the use of the comma (,) in place of the interrogation mark, in an entire text. Finally, a didactic proposal is suggested to resolve the problem observed. This study therefore contributes to drawing the attention of the actors and producers of texts/speeches so that they take necessary measures to remedy the problems observed.

Keywords: punctuation, written production, French, gap, exclamation mark, full stop

1. Introduction

Parmi les langues qui bénéficient d'un système d'écriture bien normé, la langue française fait partie de celle qui présente un système graphique très complexe. Sans doute puisqu'en français, un seul graphème peut représenter deux sons différents. De plus, certains sons n'ont pas l'équivalence graphique alors que ce qui ne s'entend pas est écrit. Par ailleurs, la ponctuation, un autre élément du système graphique du français, objet de ce travail, n'offre pas une grande facilité d'usage dans *Paul Biya l'appel du peuple / The people's call (PBAP)*.

Ce corpus est un ensemble constitué de discours en guise de motion de soutien adressés au chef de l'État du Cameroun en prélude à l'élection présidentielle de 2011. La sélection de ces textes (7) s'adosse spécifiquement aux appels des artistes musiciens, de l'organisation camerounaise d'aide aux personnes sans-emplois, des chefs supérieurs Sawa du Wouri, des femmes du Ministère de l'Enseignement Supérieur (Minesup), des amis et sympathisants du RDPC au Brésil, des forces vives du Sud, et des forces vives de l'Ouest. Ces discours ont été rédigés et prononcés à la veille de l'élection présidentielle de 2011 avec pour but d'encourager leur candidat, le Chef de l'État du Cameroun, son Excellence monsieur Paul BIYA, à se représenter. Dans certains extraits tirés du corpus, les erreurs y sont repérées et classées selon leur nature. Elles sont ensuite analysées selon les règles de grammaire. Les résultats relèvent plusieurs types d'erreurs dont l'absence et les écarts syntaxiques lors de l'utilisation du point d'exclamation et du point. D'ailleurs, selon Riegel et al. (2018 : 140), la ponctuation peut être définie comme étant:

Le système des signes graphiques qui contribuent à l'organisation d'un texte écrit en apportant des indications prosodiques, marquant des rapports syntaxiques ou véhiculant des informations sémantiques.

Cette hypothèse n'est pas toujours évidente pour le cas du français. Certes, chaque signe de ponctuation est indiqué par un arrêt, mais tous les arrêts ne correspondent pas toujours à un signe de ponctuation. La maîtrise de l'ensemble du système graphique de cette langue doit être un bien recherché via un enseignement rigoureux afin d'éviter diverses

erreurs décrites par les chercheurs à travers les textes étudiés. La ponctuation française, faut-il le rappeler, est fondamentalement en congruence avec la syntaxe et la sémantique. Et, parmi les différents signes qui la constituent, nous remarquons que l'utilisation du point d'exclamation et du point a un véritable souci dans les sept textes / discours du corpus. Au regard du problème qui vient d'être souligné, la question essentielle de ce travail est unique et porte sur l'objet de la réflexion: comment cerner les fonctionnalités, les effets et les valeurs du point d'exclamation et du point dans les sept textes qui forment notre corpus? Autrement dit, comment appréhender les écarts syntaxiques et sémantiques de l'usage desdits signes de ponctuation du point de vue de la norme? Selon l'approche de Bally qui stipule que le point d'exclamation indique aussi clairement que possible une expressivité précédant d'une intention d'orientation sémantique de la réception du message produit, la stylistique pour Bally apparaît comme une démarche appropriée pour la lecture de cette pratique devenue récurrente dans les textes écrits. Dans cette perspective, il sera question, après l'examen de quelques aspects structurels du texte, de procéder à l'étude des écarts et de les interpréter dans les sept textes constitutifs du corpus.

2. Le cas du point d'exclamation et du point

2.1. Le cas du point d'exclamation

Il s'agira ici de procéder à un déblayage de la notion du point d'exclamation et de la fonction y afférente.

2.1.1. Définition et fonction du point d'exclamation

Le point d'exclamation fait partie de ce que Catach appelle « point de clôture » parce qu'il termine la phrase et exprime « les modalités » exclamatives (Catach, 1994: 58). Quelle définition la grammaire en donne-t-elle? Pour Riegel et al. (2018: 155-156)

Le signe correspond à une intonation exclamative. Mais il indique aussi une pause qui correspond au point ou à la virgule, selon qu'il termine ou non une phrase. Quand il est placé en fin de phrase, le mot qui le suit commence par une majuscule.

Selon Grevisse, la ponctuation est:

L'ensemble des signes conventionnels servant à indiquer, dans l'écrit, des faits de la langue orale comme des pauses et l'intonation, ou à marquer certaines coupures et certains liens logiques (Grevisse, 2016: 126).

Le point d'exclamation a une raison d'être qui est d'indiquer aussi clairement que possible une expressivité de registre variable avec une transcription graphique d'un ton oral,

prosodique qui précise le sens de l'énoncé sous la signification de l'énonciation. Il est en soi un signe volontaire d'expressivité procédant d'une intention d'orientation sémantique de la réception du message produit. En outre, le point d'exclamation marque une intonation exclamative qui peut porter sur différentes structures grammaticales et peut suivre également une interjection «trop c'est trop!» (PBAP, 373). Le point d'exclamation est un procédé grammatical participant à la construction de tout texte ayant une valeur affective pour donner une force inhabituelle à une phrase (surprise, joie, étonnement, impatience). Il exprime également la colère, l'indignation, l'ironie, mais aussi la facilité.

Cependant sa fonction expressive n'est plus à démontrer. S'appuyant sur Bally, le degré d'expressivité du point d'exclamation est variable selon la construction de la phrase où il est employé. D'où la nécessité de l'identifier et de le décrire.

2.1.2. Identification et description du point d'exclamation

Sur l'ensemble du corpus, on dénombre six apparitions du point d'exclamation disséminées dans les textes. Ce signe marque une intonation exclamative qui peut porter sur différentes structures grammaticales. Il peut suivre une interjection, une apostrophe, ou renforcer un impératif. Ses valeurs sémantiques, le plus souvent affectives, sont très variées, de même que les courbes mélodiques qu'il représente. Quelques passages illustrent à merveille notre propos:

Vive Son Excellence Paul BIYA, président de la République, chef de l'Etat!
(PBAP: 317-318).

Vive la femme camerounaise! (PBAP: 318).

Vive notre cher et beau pays, le Cameroun! (PBAP: 318).

Vive Son Excellence Paul BIYA! (PBAP: 334).

Vive le Cameroun! (PBAP: 334).

Trop c'est trop! (PBAP: 373).

Bien que ce signe soit présent dans trois textes, le point d'exclamation donne généralement un vrai sens à une proposition. À la fin d'une phrase exclamative, il traduit un sentiment de joie «Vive notre cher et beau pays!» (PBAP: 318-319), de colère, d'impatience et de détresse «Trop c'est trop!» (PBAP: 373). Dans l'espace discursif «du peuple», l'exclamation traduit le plus souvent l'admiration et le souhait, généralement intégré dans le contexte politique qu'est l'élection présidentielle de 2011.

Dans le corpus, l'on remarque aussi le recours au point d'exclamation à l'intérieur d'une phrase, après une interjection ou entre parenthèses où il a valeur de commentaire et exprime familièrement l'ironie, l'étonnement de l'auteur. Ses emplois sont variés et la gamme de signification dont ce signe se charge est vaste: le point d'exclamation s'emploie normalement après une interjection. Quelque fois, il est inapproprié après le groupe de mots qui forme un tout. Il indique l'apostrophe, le vocatif, le cri, l'injure, le juron, l'injonction, l'ordre et la défense. Il ponctue, pour les rendre exclamatifs, des mots, des groupes de mots, des propositions ou des phrases. Il joue son plein rôle de signe mélodique.

Le point d'exclamation est souvent indispensable pour permettre la distinction entre exclamation et interrogation. Dans les interjections répétées, on répète également les points d'exclamation. Quand la proposition exclamative doit se trouver entre guillemets ou entre parenthèses, il est logique d'inclure le point d'exclamation comme c'est le cas dans le segment suivant: «Vive le Cameroun!» (PBAP: 334).

Bien plus, à l'oral, ce signe permet de moduler la voix dans une perspective descendante avec un rabaissement du ton. Selon le rythme vocal, l'exclamation peut se confondre chez certaines personnes, selon que le débit de la parole est élevé ou ralenti. À la prestation orale, l'exclamation se manifeste généralement chez l'orateur soit par une gestuelle qui peut d'une certaine façon dévoiler les sentiments et ses intentions, mais surtout par la mimique faciale. On voit parfois le peuple, en fonction de sa catégorie sociale, soulever les bras soit en signe d'indignation, soit en signe d'admiration et d'approbation pour des réussites ou les insuffisances notées dans certains domaines de la société.

Au plan de l'énonciation, le point d'exclamation est important, puisqu'il a l'avantage de transformer la narration en discours. Quant à l'aspect prosodique, il indique une pause qui correspond au point comme son nom l'indique, mais aussi parfois à la virgule, selon la place qu'il occupe dans la phrase. Le rôle sémantique est lié à sa valeur intonative et modale car on remarque qu'il note imparfaitement toutes les nuances de l'oral. Il est extrêmement polyvalent quant à l'expression des sentiments qu'il met en jeu et nécessite une interprétation conditionnée par la maîtrise parfaite dont l'absence conduirait aux erreurs.

2.1.3. Les écarts d'usage du point d'exclamation: les effets de la norme

De nombreux théoriciens de la ponctuation s'en tiennent à mentionner que le point d'exclamation termine une phrase exclamative, ce qui constitue une règle en soi. Selon Doppagne, «le point d'exclamation, comme le point d'interrogation, peut-être le seul élément qui donne son vrai sens à une proposition» (Doppagne, 1998: 40).

En effet, dans l'ensemble des textes du corpus, nous avons identifié trois (3) textes où l'emploi du point d'exclamation est apparu (textes 318, 334, 373). Nous inspirant de la démarche entreprise par Defays (1998) pour expliquer les différents emplois du point d'exclamation, il est à remarquer un cas flagrant d'omission du point d'exclamation au texte 81 émanant de « l'organisation camerounaise d'aide aux personnes sans emplois » que nous reprenons ici: «Vive Son Excellence Paul BIYA» (PBAP: 334). Il s'agit d'une rupture avec la norme qui pourtant a été respectée dans la phrase suivante à savoir «Vive le Cameroun!» avec la présence du signe exclamatif (!) en fin de phrase. Dès lors, nous dirons que lorsqu'un énoncé est affecté par le signe de la modalité qu'est le point d'exclamation, il est susceptible de se charger de toutes les valeurs affectives que le lecteur veut bien y projeter.

En nous inspirant de l'explication faite par Jacques Popin, il existe des phrases ayant une syntaxe spécifique de l'exclamation avec l'usage de morphèmes exclamatifs. Le texte intitulé, «l'appel des artistes musiciens» est riche en illustrations :

Vive la culture
Vive l'art,
Vive les artistes,
Vive le candidat des artistes S. E. Paul BIYA
Vive le Cameroun (PBAP: 110)

À l'observation, tout porte à croire que ces phrases sont exclamatives. Pourtant aucun point d'exclamation n'y figure. Il s'agit là d'un écart par rapport à la norme qui vaudrait qu'une phrase exclamative se termine par un point d'exclamation. En lieu et place de la virgule et du point, on se serait attendu à voir plutôt les points d'exclamation. Les morphèmes «vive», appartenant souvent à d'autres classes d'unités que celles des purs indicateurs de la modalité exclamative de la phrase, dits adverbes exclamatifs donnent nécessairement l'obligation du point d'exclamation. Autrement dit, on se serait attendu à ce que ces phrases, de même structure, soient ponctuées par le signe d'exclamation.

Compte tenu du fait qu'il s'agit d'un cas d'omission/confusion et que la phrase en elle-seule l'oblige, nous dirons que son usage relève de la non maîtrise des signes de ponctuation. L'interprétation rationnelle de cette occurrence donne à voir que l'auteur a choisi délibérément de ne pas abandonner sa neutralité face au message qu'il envoie et ne prend donc pas position face à ce qui est exprimé. Les erreurs observées ne sont pas que l'apanage du point d'exclamation; d'autres signes de ponctuation à l'exemple du point en révèlent autant.

2.2. Le cas du point

Le point est l'un des signes fondamentaux de la ponctuation. Il est destiné à segmenter un texte en parties qui, dans une certaine mesure, se suffisent à elles-mêmes et forment des éléments que l'on nomme phrases. Autrement dit, le point marque une séparation des énoncés entre eux et par ricochet, la fin d'une phrase et impose une pause. C'est la raison pour laquelle il est appelé ponctuation forte ou ponctuation macro-structurante. Dans l'ensemble du corpus, ce signe apparaît en plusieurs occurrences aussi bien dans l'exorde, la narration que dans la péroraison. A titre d'illustration, quelques-uns ont été retenus:

... Prions S.E Paul BIYA à envisager favorablement la création d'une structure de notre grand parti au Brésil (*PBAP*: 50).

... C'est ainsi que la section RDPC de la Mezam I réitère au Chef de l'État son engagement politique ferme, total et inébranlable pour la présidentielle de 2011 (*PBAP*: 53).

... Vous demandons de vous porter candidat à la présidentielle de cette année 2011 (*PBAP*: 62).

Par exemple, nous notons dans «l'appel des femmes du Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP)», l'apparition de 3 points correspondant au nombre d'énoncés (3) dans le texte et qui suscitent des réflexions pertinentes :

En nos qualités de femmes, de mères, d'enseignantes, de responsables administratifs et de personnels d'appui technique, adressons nos sentiments de déférente gratitude au Chef de l'État pour sa politique de promotion des emplois aux jeunes camerounais, fers de lance de la nation, lui exprimons notre profonde reconnaissance pour sa stratégie politique en vue de la préservation de la paix dans notre pays (*PBAP*: 317).

L'encourageons et lui témoignons notre soutien indéfectible dans la politique de rayonnement, de promotion et de valorisation de la femme camerounaise en général et de la femme universitaire en particulier (*PBAP*: 317).

Il sert à l'abréviation des mots et des sigles. Pour cela, on le considère comme un usage à part, relevant d'une convention d'un autre type. C'est le cas dans l'appel des sympathisants du RDPC au Brésil:

Considérant les efforts inlassables de S. E. Paul BIYA pour bâtir une nation camerounaise forte, unie et prospère (*PBAP*: 121).

Considérant la visite mémorable que S.E.M., le président de la République a effectuée au Brésil en août 2010, visite dont les Camerounais de cette partie du monde gardent un souvenir inextinguible (*PBAP*: 122).

Certes, il est vrai que le point doit nécessairement se placer à la fin d'une phrase, mais il n'en demeure pas moins que l'on rencontre des énoncés longs qui n'ont qu'une seule ponctuation forte comme nous l'illustrerons ci-dessous.

Notons également que les extraits précités sont assez riches en valeurs communicatives au regard de la forte sémantisation du point. Le sens du point à la fin des énoncés ne se limite pas seulement à déclarer qu'il marque la fin d'une phrase, puisque, visiblement, il annonce indirectement le début d'une autre idée c'est-à-dire d'une phrase. Et même, dans *L'Appel au peuple*, plusieurs phrases se terminent par des virgules, et la suite est reprise à la ligne avec une continuité sémantique bien logique: on a, par exemple:

Considérant vos efforts ô combien louables pour bâtir une nation camerounaise unie, forte et prospère,

Considérant le lancement des grands chantiers des projets structurants générateurs d'emplois pour les jeunes notamment (PBAP: 74)

En clair, ces énoncés, en termes de communication, est un échange entre partenaires sociaux, notamment entre Paul Biya et sa base militante. Ce que fait l'un des protagonistes a une incidence sur les autres. Souvent, on a tendance à considérer notre attitude seulement en réaction au comportement de l'autre en minimisant l'impact de notre propre attitude vis-à-vis du discours. À cela s'ajoute le jeu conventionnel de la ponctuation qui peut modifier ou détourner la tonalité d'un discours en le rendant plus audible ou moins courtois, selon les circonstances. En considérant que les motions de soutien contenues dans *L'Appel du peuple* sont des discours politiques, l'on peut traduire l'utilisation du point comme une stratégie discursive visant à traduire une certaine radicalité quant au soutien voué à leur candidat et de mettre en difficulté les adversaires.

Dans ce cas, l'on semble rentrer dans l'arbitraire du moment où les syntacticiens eux-mêmes réfutent l'idée selon laquelle une phrase écrite soit réduite à un ensemble de mots commençant par une majuscule et se terminant par un point (M. Riegel, J C Pellat, R Rioul, 1994: 103). Par contre, ils postulent l'idée selon laquelle:

Une phrase est d'abord une séquence de mots que tout sujet parlant non seulement est capable de produire et d'interpréter, mais dont il sent aussi intuitivement l'unité et les limites. Les définitions usuelles de la phrase s'appuient sur cette connaissance implicite qui n'est pas incompatible avec la rigueur d'une analyse méthodique (M. Riegel, J C Pellat, R Rioul, 1994: 103).

À les lire, l'on se rend à l'évidence que la définition de la phrase intègre nécessairement le processus de la communication et plus particulièrement de l'énonciation du moment où le sujet parlant, dans cette logique, est tenu de produire une séquence de mots devant conduire au sens. J. Dubois et R. Lagane définissent la phrase dans le même sens et notent que: «Les phrases sont des suites de mots ordonnées d'une certaine manière, qui entretiennent entre eux certaines relations, c'est-à-dire qui répondent à certaines règles de grammaire et qui ont un certain sens» (J. Dubois et R. Lagane, 1973: 14)

Du point de vue syntaxique, nous observons une certaine stratégie de communication dans *L'Appel du peuple* qui témoigne de l'usage mesuré de la phrase dans ses variétés graphiques et syntaxiques. Il s'agit de l'alternance entre les longues phrases et les courtes phrases, stratégie que l'on observe dans les phrases suivantes:

Vous garantissons la mobilisation de toutes nos militantes et de tous nos militants pour leur inscription massive sur les listes électorales, gage de la victoire éclatante à la prochaine élection présidentielle (PBAP : 309).

Vous exhortons en conséquence à vous présenter comme candidat de notre parti à cette importante échéance (PBAP: 309).

De ces extraits découle une évidence selon laquelle les courtes phrases facilitent la lecture et dynamisent l'écriture: avec une syntaxe simple, un rythme cadencé de nature à tenir le lecteur en alerte. Elles expriment également une forte concision, une idée simple qui n'appelle ni la réflexion, ni le débat sur le fond alors que sa fonction peut être volontairement d'interpeler, de proposer ou de blâmer etc. Par contre, nous constatons que les phrases sont longues parce qu'elles contiennent plusieurs informations plus ou moins denses.

Au final, le point est un signe de ponctuation dont l'utilisation permet d'une part de séquencer la phrase dans la composante globale, et d'autre part de donner une facilité au lecteur dans l'appréhension du sens. Ce signe, qui apparaît dans les textes, marque la pause la plus forte. En règle générale, «le point marque la fin d'une phrase, d'un alinéa, d'un paragraphe, d'un chapitre, d'une partie ou d'un livre» (Mendo Ze, 2008: 94-95).

2.3. Écart d'usage du point

Tout comme le point d'exclamation, le point présente des écarts considérables. Il est à noter que les cas d'absence sont légions en ce qui concerne ce signe de ponctuation. Notre ligne directrice a considéré qu'il y a écart si et seulement si une règle a été transgressée. À l'observation de l'appel des «amis et sympathisants du RDPC au Brésil», l'on constate que les écarts du point sont une constante. À titre d'illustration/orientation, nous reprenons les

énoncés dans lesquels l'on note la présence d'un seul signe de ponctuation forte à savoir le point :

Nous, Amis et sympathisants du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) de Brasilia (Brésil):

- Considérant la commémoration ce 06 novembre 2010 de l'anniversaire de l'accession à la magistrature suprême de S.E. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun et président national du RDPC;

- Considérant les efforts inlassables de S.E. Paul BIYA pour bâtir une nation camerounaise forte, unie et prospère;

- Considérant la clairvoyance et la sagesse de S.E Paul BIYA dans la conduite des affaires de notre pays, lesquelles valent à notre pays un crédit au plan international;

- Considérant la visite mémorable que S.E. M., le président de la République a effectuée au Brésil en août 2010, visite dont les Camerounais de cette partie du monde gardent un souvenir inextinguible;

- Considérant les actions louables de S.E. Paul BIYA visant à améliorer les conditions de vie des Camerounais;

- Considérant l'intérêt constant de S.E. Paul BIYA pour les préoccupations des Camerounais de la diaspora;

- Renouvelons à S.E. Paul BIYA nos vœux les meilleurs de santé, sagesse et plein succès dans l'exercice de ses très hautes fonctions;

- Assurons S.E. Paul BIYA de notre soutien indéfectible aux idéaux du renouveau;

- Encourageons S.E. Paul BIYA à poursuivre, avec la bénédiction de Dieu Tout-Puissant, son œuvre visant à faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035;

- Prions S.E. Paul BIYA à envisager favorablement la création d'une structure de notre grand parti national au Brésil (*PBAP*: 49-50 / 121-122).

Les énoncés des forces vives de la région du Sud ne sont pas en reste:

«Nous, les forces vives de la région du Sud:

- La synergie des jeunes volontaires du Cameroun pour le Développement (SJVCAM);

- L'Association des Etudiants ressortissants du Sud (ASERSUD);

- Le Conseil National de la Jeunesse d'Ebolowa II;

- L'Association des Jeunes Unis pour le Développement d'Eboman (AJUDE).

- Le Conseil national de la Jeunesse de Biwong-Bulu (PBAP: 91);

Tout texte est supposé avoir au pire des cas un point situé entre les phrases ou à la fin du texte. Or le corpus laisse observer qu'il y a des énoncés sans aucun signe de ponctuation finale qu'est le point. Cet extrait est révélateur:

Le vice-premier ministre, ministre de l'Agriculture et du Développement rural;

Les membres du gouvernement originaire de la région de l'Ouest;

Les députés à l'Assemblée nationale;

Les magistrats municipaux;

Les hauts fonctionnaires;

Les opérateurs économiques;

Les chefs traditionnels;

Les élites intérieures et extérieures;

Les présidentes et présidents des sections RDPC, OFRDPC et OJRDPC;

Les militantes et militants du RDPC, de l'OFRDPC et OJRDPC,

- Réunis ce 22 février 2011 à la maison du parti de Bafoussam dans le cadre d'un meeting de remobilisation des populations derrière le président de la République face aux menaces de déstabilisation du Cameroun, adressent à Son Excellence Paul BIYA, chef de l'État, la motion dont la teneur suit;

- Considérant les efforts inlassables du président de la République depuis son accession à la magistrature suprême à garantir la paix, l'unité nationale et la stabilité des institutions, gages de la crédibilité internationale du Cameroun;

- Considérant la sollicitude constante du président de la République à l'endroit de la région de l'Ouest qui a bénéficié sous le Renouveau d'une attention significative et soutenue à tous égards;

- Considérant les mesures spéciales prises récemment par le président de la République notamment le recrutement de 25000 jeunes diplômés dans la Fonction publique et la création de la Mission de régulation des approvisionnements de produits de grandes consommations devant profiter à l'ensemble du pays, dont également à la région de l'Ouest,

- dénoncent avec la dernière énergie les manœuvres de déstabilisation de la région de l'Ouest et partant du Cameroun tout entier à travers la mise en circulation des tracts appelant au soulèvement populaire;
- Dénoncent également avec force les tentatives de certains groupuscules d'ériger la violence en mode de régulation des différends dans la région de l'Ouest;
- Rétèrent leur soutien sans faille à la politique des grandes ambitions de Son Excellence Paul BIYA, président de la République, chef de l'État;
- Réaffirment solennellement que le désordre ne passera pas par la région de l'Ouest, imprenable bastion du renouveau;
- Rassurent enfin le chef de l'État, candidat naturel de la région de l'Ouest à l'élection présidentielle, que les populations de l'Ouest s'engagent à lui réserver un véritable plébiscite à l'occasion de l'échéance de 2011;
- L'invitent solennellement et très respectueusement à bien vouloir lancer sa campagne électorale dans la région de l'Ouest, à Bafoussam» (PBAP: 380-382).

À la suite de cet exemple, le constat qui se dégage est clair: aucun signe de ponctuation forte qu'est le point n'apparaît dans aucun des énoncés. Le non usage de ce signe rend difficile la fluidité et la compréhension des énoncés. Toute chose qui aurait été plus compliquée n'eût été la présence de nombreux signes de ponctuation moyenne qui, à chaque fois, impose une pause moyenne. Dès lors, l'on pourrait émettre deux hypothèses à propos des émetteurs : soit ils ne maîtrisent pas la ponctuation d'un texte, soit ils ont choisi de mettre l'accent beaucoup plus sur le contenu que sur la forme.

3. Conclusion

Au terme de cette étude qui a fait ressortir l'expressivité du point d'exclamation et du point, notre analyse a permis d'abord de mettre en relief le déblayage, l'identification et la description desdits signes de ponctuation. Ensuite, à partir du corpus, nous avons selon leur emploi étudié de façon succincte les différents écarts dans l'ensemble des textes étudiés. Face à cette situation, l'on s'interroge sur la meilleure méthode didactique à choisir pour remédier à ce problème. C'est pourquoi nous suggérons la méthode d'ingénierie didactique d'Artigue qui, de notre point de vue, permet de mieux faire comprendre les spécificités des signes de ponctuations, et par conséquent, de la nature indépendante de certains signes de ponctuation.

4. Bibliographie

Corpus

SOPECAM, (2011), *Paul Biya l'appel du peuple/The people's call*.

Autres ouvrages

Anis, J., (2004), «Les linguistes français et la ponctuation», dans S. Pétilion, *l'information grammaticale, La ponctuation*.

Bacha, J., (2000), *L'Exclamation. Approche syntaxique et sémantique d'une modalité énonciative*, L'Harmattan, Paris-Montréal.

Bally, C., (1951), *Traité de stylistique française*, Genève-Paris.

Bessonnat, D., (1991), *Pratique, 70, La ponctuation*, Metz.

Catach N., (1980), «La ponctuation» In : *Langue française*, pp. 16-27.

Catach N., (1994), *La ponctuation*, Paris, PUF.

Charaudeau, P., (1992), *Grammaire de sens et de l'expression*, hachette, Paris.

Damourette, J., (1939), *Traité moderne de ponctuation*, Larousse, Paris.

Doppagne A., (2006), *La bonne ponctuation, Entre guillemet*, De Boeck.

Drillon, J., (1991), *Traité de la ponctuation française*, Gallimard, Paris.

Dubois, J., Lagane, R., (1973), *La nouvelle grammaire du français*, Larousse.

Gardes-Tamine, J., (1990), *La grammaire*, Armand-colin, Paris.

Gautier, L., (2010), *La fonction expressive. Volume 2*, PUF-Comté, Besançon.

FRANÇOIS, G., 2006. *Analyse et description des usages contemporains de la ponctuation française*.

Thèse de doctorat non publiée. Faculté de philosophie et de lettres, Université Libre de Bruxelles

Grevisse, M., Gosse, A., (2008), *grammaire française*, Duculot.

Grevisse, M., Gosse A., (2016), *Le bon usage*, Duculot.

Kerbrat-Orecchini, C., 1980, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand-Colin.

Lorenceau, A., (1978), *Sur la ponctuation au 18^e siècle*.

Monneret Ph., (2010) *La fonction expressive, volume 2*, université de bourgogne.

Petillon Boucheron, S., 2003. *Les détours de la langue. Étude sur les parenthèses et le tiret double*.

Louvain – Paris : Peeters.

Riegel, M., Pellat, J. C., (1994), Rioul, R. *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

Sensine, H., 1930, *La ponctuation en français*, Paris, Payot.

Tanguay, B., 2000, *L'art de ponctuer*, 2^e éd. mise à jour et enrichie, Montréal, Éditions Québec/Amérique.

